

Burundi : "Il y a comme une guerre qui est engagée contre les journalistes"

RFI, 21 juin 2012
 Burundi : les avocats d'Hassan Ruvakuki, correspondant de RFI, vont faire appel
 Avec notre correspondant à Bujumbura
 Au Burundi, la justice a condamné mercredi 20 juin 2012 quatorze prévenus dont le correspondant de RFI en swahili, Hassan Ruvakuki, à la prison perpétuelle pour « actes de terrorisme », une accusation portée contre le journaliste pour s'être rendu en Tanzanie en novembre 2011, où il a assisté à la naissance d'une nouvelle rébellion burundaise, qui allait lancer quelques jours après une attaque dans la province de Cankuzo, dans l'est du Burundi. Le procès a été critiqué par toutes les organisations de journalistes, nationales et internationales. « Le procès de la honte », ce sont là les mots qui reviennent le plus souvent dans les réactions de toutes les organisations de journalistes, qu'elles soient locales ou internationales. Toutes estiment, en effet, qu'Hassan Ruvakuki, le correspondant de RFI en Swahili au Burundi, n'a pas eu droit à un procès juste et équitable. Arrêté en novembre 2011, après s'être rendu secrètement en Tanzanie, où il a assisté à la constitution d'un nouveau groupe rebelle burundais, Hassan Ruvakuki est placé en détention dans la province de Cankuzo, dans l'est du Burundi, où il a été jugé pour acte de terrorisme, aux côtés de vingt-deux co-accusés. Mercredi, le tribunal de Grande instance de cette province frontalière de la Tanzanie, a condamné quatorze des vingt-trois prévenus, dont Hassan Ruvakuki, à la prison à vie. Les neuf autres ont obtenu une peine de quinze ans de prison chacun, dans un procès plutôt expéditif. Selon la défense, Hassan Ruvakuki et ses co-prévenus vont faire appel de cette décision très rapidement, même s'ils ne font pas totalement confiance à une justice qui n'a pas brillé jusqu'ici par son indépendance. La direction des rédactions de RFI et France 24 se dit extrêmement choquée par cette condamnation : « Notre confrère a été condamné par la justice burundaise alors qu'il exerçait son métier de journaliste. Hassan Ruvakuki va faire appel de cette condamnation, nous serons à ses côtés ». « Il y a comme une guerre qui est engagée contre les journalistes » Patrick Nduwimana, le directeur de radio BonashaFM, l'employeur local du correspondant de RFI en kiswahili : « Condamner un innocent, un journaliste qui a fait son travail d'informer le public, c'est une honte pour la justice burundaise, pour le gouvernement burundais, c'est une honte pour le pays ». Intimidations, convocations intempestives, arrestations répétées, le président de l'Union burundaise des journalistes rappelle que depuis plusieurs années, ils font face à un pouvoir qui tente de restreindre leur liberté. Mais pour Alexandre Niyungeko, la condamnation perpétuelle d'Hassan Ruvakuki ne va pas les décourager : « a comme une guerre qui est engagée contre les journalistes. Nous, en ce qui nous concerne, on ne va pas baisser les bras. On va continuer à lutter pour la liberté de la presse, pour que le journalisme continue à s'exercer dans ce pays, nous allons tout mettre en œuvre pour obtenir la libération de notre confrère ».